

## Conditions Générales de Vente LES COURS DU PARNASSE applicables au 1er juin 2021

### Article I. Dispositions générales

1.01 Les présentes Conditions Générales de Vente de prestations de services (ci-après dénommées « CGV »), constituent l'accord régissant pendant sa durée, les relations entre la SAS Les Cours du Parnasse dont le siège social est situé 11 rue Michelet 75006 Paris (ci-après dénommée « Cours du Parnasse ») et ses clients (ci-après dénommés « l'Elève ») dans le cadre de la vente de prestations de services.

1.02 Toute inscription définitive ainsi que tout contrat conclu avec les Cours du Parnasse impliquent l'adhésion pleine et entière et sans réserve de l'Elève aux CGV ci-après exposées. Le fait que les Cours du Parnasse ne mette pas en œuvre l'une ou l'autre clause établie en sa faveur dans les présentes conditions, ne peut être interprété comme une renonciation de sa part à s'en prévaloir.

1.03 Les CGV sont mises à dispositions de l'Elève sur le site internet des Cours du Parnasse et peuvent également lui être communiquées sur simple demande.

1.04 Les Cours du Parnasse se réserve la faculté de modifier ses CGV à tout moment. En cas de modification des CGV, les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande dont une copie datée à ce jour peut être remise à la demande à l'Elève.

### Article II. Nature de la prestation

2.01 Les Cours du Parnasse est un institut d'enseignement supérieur privé qui a vocation à dispenser des cours de préparation aux concours des grandes écoles par le biais d'une préparation aux épreuves en présentiel et en live. L'ensemble des programmes de formation est décrit sur le site internet des Cours du Parnasse et sur les supports pédagogiques remis à l'Elève. Ceux-ci sont par nature évolutifs en fonction des besoins pédagogiques et ne tiennent pas lieu de documents contractuels.

### Article III. Inscription

3.01 Pour passer commande, l'Elève, après avoir rempli ses données d'identification et son panier virtuel en indiquant les formations sélectionnées, clique ensuite sur le bouton « Valider ». Avant de cliquer de nouveau sur le bouton « valider », l'Elève a la possibilité de vérifier le détail de son inscription et son prix total et de revenir aux pages précédentes pour corriger de potentielles erreurs ou éventuellement modifier sa commande.

3.02 Pour confirmer son inscription de manière ferme et définitive, l'Elève doit valider son inscription sur le site des Cours du Parnasse. Un courrier électronique accusant réception de la commande et de son paiement le cas échéant est envoyé par les Cours du Parnasse dans les meilleurs délais.

3.03 La confirmation de l'inscription en ligne sur le site internet des Cours du Parnasse vaut acceptation des CGV et conclusion d'un contrat de vente entre les Cours du Parnasse et l'Elève.

3.04 L'inscription ne sera validée qu'après acceptation du paiement Carte Bleue par la banque ou réception par les Cours du Parnasse de l'intégralité du montant de la préparation choisie.

3.05 A défaut de réception du règlement complet des frais de formation quarante-huit heures avant le début du premier cours, les Cours du Parnasse se réserve le droit de ne pas accepter l'élève en cours.

3.06 Les mineurs doivent impérativement avoir l'accord de leurs parents ou de tout autre représentant légal pour souscrire une formation aux Cours du Parnasse. Le fait pour un mineur de valider son inscription sur le site et de payer la formation implique qu'il dispose de cette autorisation parentale.

3.07 L'archivage des contrats, des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable de manière à constituer une copie fidèle et durable conformément à l'article 1360 du Code civil. Ces documents peuvent être produits à titre de preuve du contrat.

### Article IV. Délai de rétractation

4.01 Conformément aux dispositions de l'article L221-18 du Code de la consommation, en cas de vente à distance, l'Elève dispose d'un délai de rétractation de quatorze jours à compter de la conclusion du contrat sans avoir à justifier de motif ni à payer de pénalités. Si le délai de quatorze jours vient à expirer un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

4.02 Le contrat est considéré comme conclu à réception du premier paiement des frais d'inscription par les Cours du Parnasse.

4.03 Pour exercer son droit de rétractation, l'Elève doit informer les Cours du Parnasse de sa décision de rétractation en lui adressant, avant l'expiration du délai prévu à l'article L. 221-18 du Code de la consommation, soit le formulaire-type de rétractation annexé aux présentes CGV, soit une déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter. La demande de rétractation devra se faire par lettre recommandée avec accusé de réception. La date de réception de la notification détermine la date de résiliation de la formation.

4.04 Toute rétractation notifiée dans le délai de quatorze jours donnera lieu à un remboursement par les Cours du Parnasse de tous les paiements reçus, au plus tard quatorze jours à compter du jour où il sera informé de la décision de rétractation.

4.05 *Le client est informé qu'il renonce expressément à son droit de rétractation en commençant la préparation (exécution de quizz en ligne, visionnage d'un cours en live ou en replay, téléchargement de contenu ou participation à un cours en présentiel).*

#### Article V. Prix

5.01 *Les prix des services sont ceux qui sont proposés et détaillés sur le site internet des Cours du Parnasse. Ils sont exprimés en euros et ne sont pas soumis à la TVA (article 261-4 4° du Code général des impôts).*

5.02 *Dans le cas d'un règlement par carte bancaire, un paiement en 1, 2 ou 3 fois est possible. Pour les stages intensifs, le règlement devra être intégralement encaissé par Les Cours du Parnasse avant le démarrage du stage.*

5.03 *Dans le cas d'un paiement par chèque, un paiement en plusieurs échéances mensuelles consécutives est possible. Dans ce cas, l'intégralité du paiement doit être reçue par les Cours du Parnasse en une seule fois le jour de l'inscription définitive : le premier encaissement aura lieu à réception des chèques et le dernier encaissement devra avoir lieu avant le démarrage du dernier stage de la préparation aux écrits, dans un délai maximum de dix mois après l'inscription.*

5.04 *Dans le cadre de la politique d'Égalité des Chances des Cours du Parnasse, une réduction sur l'ensemble de certaines préparations peut être proposée à l'Elève en faisant la demande via un formulaire, téléchargeable sur le site des Cours du Parnasse, qu'il adressera aux Cours du Parnasse, par mail accompagné des justificatifs demandés. Toute demande de réduction doit être préalable à l'inscription et la réduction ne peut être rétroactive.*

#### Article VI. Résiliation et garanties de remboursement pour annulation

6.01 *La résiliation devra se faire par lettre recommandée avec accusé de réception. La date de réception de la notification détermine la date de résiliation de la formation.*

6.02 *Toute inscription annulée soixante-douze heures avant le début du premier cours de la préparation dans laquelle l'Elève est inscrit aux Cours du Parnasse sera intégralement remboursée, sous réserve d'une retenue forfaitaire pour frais de dossier de 180 euros.*

6.03 *Passé le délai visé à l'article 6.02 des CGV, un stage intensif ne pourra être remboursé. Dans le cas d'une inscription à une formule se composant de plusieurs stages, le premier stage démarrant moins de soixante-douze heures après l'annulation ne pourra être remboursé ; Le montant du premier stage intensif sera conservé par les Cours du Parnasse au prix public du premier stage, le solde de la préparation lui sera remboursé dans un délai d'un mois.*

6.04 *Par dérogation aux articles 6.02 et 6.03 des CGV, un élève ayant souscrit à une formation annuelle ou semi-annuelle disposera d'un délai de 15 jours après le dernier jour de son premier stage intensif pour informer par écrit les Cours du Parnasse de son souhait d'interrompre sa formation. Le montant du premier stage intensif sera conservé par les Cours du Parnasse au prix public du premier stage. Les stages suivants lui seront remboursés dans un délai d'un mois à réception de la demande d'interruption de la formation. La fermeture de ses accès au contenu de la formation sera immédiate.*

6.05 *Passé le délai visé à l'article 6.04 des CGV, aucun remboursement n'est plus possible, à l'exception des cas de force majeure (accident ou maladie de l'Elève) entraînant l'impossibilité pour l'Elève de suivre la préparation, en présentiel ou en distanciel, pendant toute la période prévue. Le remboursement s'effectuera alors au prorata des cours restant à la date de l'évènement de force majeur. Le justificatif médical devra être envoyé aux Cours du Parnasse dans un délai de 15 jours après l'évènement.*

6.06 *La non-présentation au premier cours de la formation dans laquelle l'Elève est inscrit ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.*

6.07 *Le montant du remboursement ne pourra jamais être supérieur au montant déjà encaissé par les Cours du Parnasse.*

#### Article VII. Garanties d'admission

7.01 *Certaines préparations des Cours du Parnasse expressément citées permettent de bénéficier, en cas d'échec, d'un remboursement total ou partiel du prix de la formation, selon les modalités détaillées sur le site internet des Cours du Parnasse.*

7.02 *Obligation de participation aux concours : l'Elève souhaitant bénéficier du remboursement devra transmettre aux Cours du Parnasse la copie des résultats de tous les concours concernés par la garantie de remboursement pour prouver sa participation à toutes les épreuves écrites et orales et son admission dans aucune des écoles citées.*

7.03 *Obligation d'assiduité : pour prouver son assiduité, l'Elève souhaitant bénéficier de la garantie de remboursement devra avoir rendu toutes les épreuves blanches et avoir été présent à toutes les séances de cours de préparation aux épreuves écrites et orales des Cours du Parnasse.*

7.04 *Les demandes de remboursement relevant de la garantie d'admission devront être transmises par courrier recommandé avec accusé de réception dans un délai de 30 jours après la réception des résultats définitifs d'admission.*

7.05 *Si l'Elève demandant un remboursement a été bénéficiaire d'une remise, le remboursement s'effectuera sur la base du montant de la préparation qu'il aura effectivement payé.*

7.06 *Un Elève en défaut de paiement ne pourra bénéficier de la garantie d'admission, même partiellement.*

7.07 *En cas de remboursement, les Cours du Parnasse conservera une somme de 180 euros de frais de dossier qui sera déduite du montant remboursé.*

#### Article VIII. Retard ou défaut de paiement

8.01 *En cas de retard ou de défaut de paiement, les Cours du Parnasse se réserve le droit de ne pas accepter l'Elève en cours, de ne pas corriger ses copies, de supprimer ses accès à l'espace de travail en ligne, d'interrompre sa préparation et de l'exclure des conditions de remboursement.*

#### Article IX. Désistement, annulation de stages

9.01 *Les Cours du Parnasse se réserve la possibilité d'annuler un stage lorsque le nombre d'inscrits est insuffisant, au plus tard 24 heures avant le début de celui-ci. Dans ce cas, les Cours du Parnasse rembourse intégralement le montant du stage annulé sans retenue pour frais de dossier.*

#### Article X. Remplacement des cours en présentiel par des cours en distanciel pour des raisons extérieures aux Cours du Parnasse

10.01 *En cas d'évènement à caractère de force majeure ou de catastrophe sanitaire empêchant le maintien des cours dans les lieux et conditions prévues, les cours seront intégralement remplacés par des cours en distanciel. Les Cours du Parnasse s'engage à tout mettre en œuvre pour délivrer en distanciel l'intégralité des cours prévus en présentiel. Dans la mesure où toutes les séances seront proposées en distanciel aucun remboursement ne sera effectué.*

#### Article XI. Annulation d'une épreuve ou d'un concours

11.01 *Dans l'hypothèse où une épreuve ou un concours faisant l'objet d'une préparation au sein des Cours du Parnasse venait à être annulé(e) ou modifié(e) postérieurement à la date d'inscription de l'Elève, aucun remboursement ne sera effectué.*

#### Article XII. Protection des données à caractère personnel

12.01 *Les informations à caractère personnel qui sont collectées sont utilisées uniquement par le groupe Parnasse Education et ses partenaires pour la gestion des commandes, prospects et suivi des contrats.*

12.02 *Conformément à la loi Informatique et Libertés l'Elève dispose d'un droit d'accès, de rectification et, sous réserve des dispositions légales applicables à la matière, de suppression des informations le concernant à exercer à tout moment auprès du responsable de traitement, la société Les Cours du Parnasse dont le siège social est situé 11 rue Michelet 75006 Paris.*

#### Article XIII. Propriété intellectuelle

13.01 *Les Cours du Parnasse reste détenteur, sauf clause contraire, des droits patrimoniaux nés de tout support matériel ou immatériel et documents de cours remis à l'occasion des cours ou accessibles sur sa plateforme internet.*

13.02 *Toute reproduction, modification ou diffusion à des tiers de tout ou partie de l'ensemble de la documentation est interdite et donnera lieu à l'exclusion immédiate et définitive de l'Elève, sans remboursement, et à des poursuites judiciaires.*

13.03 *L'Elève autorise le transfert de propriété de sa copie corrigée aux Cours du Parnasse sous réserve de son anonymisation préalable. La correction a donc pour effet d'opérer un transfert de propriété de la copie au profit des Cours du Parnasse, qui pourra ainsi en disposer librement. Les Cours du Parnasse pourra ainsi publier le contenu de la copie corrigée, peu importe la nature du support de publication.*

#### Article XIV. Règlement intérieur

14.01 *Tout élève inscrit déclare avoir lu et s'engage à respecter le règlement intérieur figurant sur son espace en ligne.*

#### Article XV. Droit applicable et tribunaux compétents

15.01 *Les présentes CGV et le contrat signé entre les parties sont régis par le droit français. A défaut de résolution amiable, tout différent persistant entre les parties à propos de l'exécution ou de l'interprétation des CGV et du contrat sera de la compétence des tribunaux de Paris.*

#### Article XVI. Eligibilité – Inscription au(x) concours

16.01 *L'Elève doit vérifier avant de s'inscrire à une préparation auprès des Cours du Parnasse qu'il est bien éligible aux concours qu'il souhaite préparer avec les Cours du Parnasse en se rapprochant du service des concours de chaque école à laquelle il souhaite être candidat. Les Cours du Parnasse ne pourra être tenu responsable dans le cas où l'Elève inscrit à l'une de ses préparations ne pourrait pas présenter les concours qu'il prépare avec les Cours du Parnasse pour cause d'inéligibilité. L'Elève qui s'apercevrait après avoir commencé une préparation avec les Cours du Parnasse qu'il n'est pas éligible à un concours ne pourra exiger aucun remboursement.*

16.02 *Chaque candidat doit valider le diplôme requis pour intégrer l'école à laquelle il est candidat. Les Cours du Parnasse ne pourra être tenu responsable dans le cas où l'Elève inscrit à l'une de ses préparations et admis aux concours ne pourrait intégrer la ou les écoles pour cause de non validation du diplôme requis.*

16.03 *L'Elève doit lui-même s'inscrire au(x) concours au(x)quel(s) il souhaite être candidat, les Cours du Parnasse n'étant pas en charge de l'inscription administrative et pédagogique des candidats qu'il prépare ne pourra être tenu responsable dans le cas où l'Elève ayant suivi l'une de ses préparations ne s'inscrirait pas au(x) concours au(x)quel(s) il souhaite être candidat.*

---

*Annexe. Formulaire-type de rétractation*

*A l'attention des Cours du Parnasse 11 rue Michelet 75006 Paris*

*Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente de la formation ci-dessous :*

*Commandée le : <compléter date>*

*Nom de l'Elève : <compléter nom>*

*Nom d'un parent : <compléter nom>*

*Adresse de l'Elève : <compléter adresse>*

*Signature de l'Elève : <signer>*

*Signature d'un parent : <signer>*

*Date : <compléter date de la notification de la rétractation>*